

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 10
Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 04 septembre 2024
Convocation affichée le : 04 septembre 2024
Procès-verbal affiché le : 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATAIS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Virginie ROBIOU — Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absents excusés : Claude PAPADOPOULOS donne pouvoir à Nadine CORBEL — Céline ROUVRAIS donne pouvoir à Véronique PICHERIT

Absent : Franck SAMSON — Bruno DE VILLELE

Nadine CORBEL a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2024/40	Annule et remplace la délibération 2024/40 pour faute de frappe Point lumineux pour les arrêts de car
---------------------------------	--

Suite à plusieurs demandes d'administrés de la Commune d'éclairer les abris de bus pour des raisons de sécurité, Monsieur le Maire propose, dans un premier temps, un devis établi par SDE 35 pour la pose de mât solaire au lieu-dit « Le Vieux Bourg ».

Ces travaux donnent lieu à une participation de 20% de SDE 35.

Détails des modalités de participation

Base de calcul de la participation (Dont coût du matériel : 2281.66 €)	4 543.05 €
Subvention SDE35	20.00 %
Modulation	1.00
Subvention SDE35 modulée	20.00 %
Montant estimé de la participation du SDE35	908.61 €
Montant estimé de la participation du bénéficiaire HT	3 634.44 €
TVA à la charge du bénéficiaire	0.00 €
Montant total estimé de la participation du bénéficiaire	3 634.44 €

Après en avoir délibéré et procédé au vote par :

12 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'autorisé Monsieur le Maire à signer le devis et tous documents s'y rapportant.

SIGNATURES

Le Maire,



Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,

Nadine CORBEL